

CONSTITUTION DU DOSSIER

Joindre :

- 1) Le présent feuillet dûment complété et signé.
- 2) Le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc **en compétition**. (sauf pour les licences E)
- 3) La lettre de refus à l'assurance, le cas échéant.
- 4) Le paiement de préférence par chèque à l'ordre des Archers de la Thur.

Pour une première adhésion :

- 5) Une photo d'identité.
- 6) Si vous louez un arc, le chèque de caution de 100 € (ce chèque ne sera pas encaissé ; il sera rendu ou détruit à la restitution du matériel).



ATTENTION !

Pas d'inscription si le dossier n'est pas complet.

COMPAGNIE DES ARCHERS DE LA THUR

11 rue de l'Engelbourg
68800 THANN

N° SIRET :452 629 694 00012/Code APE : 926 C
Agrément FFTA : 31 68 008/Agrément J&S : 27 84 68S
Tél. 03 89 37 25 03
Internet : archersdelathur.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION



Compagnie des Archers de la Thur

Adhésion	<input type="checkbox"/>
Renouvellement	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input type="checkbox"/>

SAISON 2011/2012

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et Prénom de l'adhérent :

J'accepte que mes coordonnées soient communiquées au sein du club : oui non

Je souhaite recevoir une attestation d'inscription

ENGAGEMENTS

Par la présente, je soussigné(e)

Ou Père, Mère ou Tuteur, responsable de l'enfant

.....

- 1) Autorise l'encadrement à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'archer.
- 2) Accepte, de par son inscription et sa cotisation, de respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association dont il a pris connaissance au moment de son inscription.
- 3) S'engage à participer à une journée de travail minimum.

Ces dispositions sont valables pour la saison en cours dès que le ou la sociétaire aura retourné son dossier d'inscription complet et sera en règle avec sa cotisation.

Fait à, le.....

Signature (pour les mineurs, signature des parents) :



Pour les jeunes, personne à prévenir en cas d'accident lors d'un entraînement ou d'un concours.

Nom :Téléphone :

COTISATION ANNUELLE

FRAIS D'INSCRIPTION

Pour les adultes

A = pratique en compétition ; L = pratique dans le club ; E = pas de pratique

Cotisation	Adulte			Jeune (né après le 01/01/1991)	Poussin (né après le 01/01/2001)
	A	L	E	J	P
Club	45			30	30
Licence	A	L	E	J	P
Département	9	7	5	7	7
Ligue	20	18	16	13	13
FFTA (licence)	38	30	25	21	12
Total €	112	100	91	71	62

Pour déterminer votre catégorie : <http://www.evenements-sportifs.com/ffta-fr/doc/Categoriesages&tarifslivres2010.pdf>

A partir du deuxième membre d'un même foyer, réduction de 50 % de la part cotisation Club.

Supplément pour une première inscription :

- Cycle d'initiation **20 € (obligatoire)**
- Location matériel 1^{er} trimestre 25 €

Abonnement à la revue Tir à l'Arc----- 27 € (pour 1 an, 6 numéros)
----- 49 € (pour 2 ans)

Payable par chèque à l'ordre de : Les Archers de la Thur



Pratiquez-vous un autre sport, si oui lequel et à quel niveau :

Sport	Loisir	Pratique au niveau		
		Local	Régional	National